

—Combien d'arrondissements ?
—Huit... Avant ce soir, le relevé des vingt sera dans vos mains.

—Il ne faudra point négliger les hôtels de l'ancienne banlieue.

—On ne négligera rien.

—Avez-vous beaucoup de noms ?

—Pas plus d'une vingtaine... Les étrangers viennent peu à Paris dans ce moment, et les hôteliers s'en plaignent...

—En effet, vingt départs sur huit arrondissements en un jour, c'est de beaucoup au-dessous de la moyenne habituelle... Donnez-moi vos rapports...

—J'ai cru devoir les résumer en un seul... répondit Jodelet.

En même temps il présentait un papier à Mme Rosier.

—Vous avez bien fait, dit-elle ; j'attendrai la suite, que je vous prierai de m'apporter ce soir, à dix heures.

—Où ?

—Ici.

—Comptez sur moi...

—Nous ne commencerons aucune recherche avant que j'aie le travail complet... c'est lui qui doit me guider... Maintenant j'ai besoin de quelques renseignements sérieux, et j'espère que vous pourrez me les donner...

Jodelet fit un geste qui signifiait clairement :

—Je l'espère bien aussi...

Puis, tout haut, il ajouta :

—De quoi s'agit-il ?

—Avons-nous en ce moment bon nombre de récidivistes, au Dépôt, à Mazas et à la Roquette ?...

—Une centaine de chevaux de retour, environ... Anciens forçats et anciens réclusionnaires...

—Bien... Il me faut leurs noms, qui m'apprendront si ce sont de vieilles connaissances à moi...

—Il y en a dans le lot, ce n'est pas douteux, quand ce ne serait que *Boulingrin, La Savate, Jambé Limonsine, Mollet de Coq, le Pianiste et le Cocodès...* tous gredins qui sont venus se faire pincer à Paris.

—Et parmi les libérés non soumis à la surveillance, mais que vous surveillez tout de même, y en a-t-il quelques-uns à qui j'ai eu affaire autrefois ?...

—Oui.

—Des noms ?

—*Sylvain Cornu et Galoubet*, par exemple...

—Très bien... Faites filer ces deux hommes et qu'on me mette le plus tôt possible au courant de leurs habitudes...

—Ce ne sera pas difficile, au moins pour l'un d'eux, répliqua l'agent de police. Galoubet est un ancien maquignon qu'on est toujours sûr de trouver au marché aux chevaux... Il suit aussi les ventes aux enchères et il met volontiers cent sous sur les bidets de cent francs.

—C'est tout, quant à présent... dit Aimée Joubert. Je dois me rendre à la préfecture.

—A ce soir, alors ?...

—A ce soir !

Les deux détectives se retirèrent pour aller exécuter les ordres qu'ils venaient de recevoir.

Une demi-heure plus tard, Mme Rosier entra dans le cabinet du chef de la sûreté.

Ce dernier, en voyant une religieuse, ne reconnut pas tout d'abord son agent féminin, et ce fut seulement en l'entendant parler qu'il lui devint possible de constater son identité.

—Pourquoi ce costume ? lui demanda-t-il.

—Parce qu'il n'en est aucun autre qui me déguise plus complètement... A qui l'idée viendrait-elle que cette sœur de Saint-Vincent-de-Paul puisse être l'*Éclat* ? Une religieuse, d'ailleurs, n'est jamais suspecte... Au nom de la charité elle a partout ses grandes entrées et sa présence n'étonne nulle part, pas plus dans un bouge que dans un palais...

—C'est juste.

—Voulez-vous faire prévenir le juge d'instruction que je suis ici ?... Nous devons visiter ensemble la voiture du loueur de la rue Ernestine et aller ensuite au Père-Lachaise, au tombeau Kourawieff.

—A l'instant.

Le chef de la sûreté sonna.

Un garçon de bureau se présenta et reçut l'ordre d'aller au Palais de Justice avertir M. de Gibray et le commissaire aux délégations.

Aussitôt après son départ le chef de la sûreté reprit :

—Avez-vous vu Jodelet et Martel ?

—Tout à l'heure, oui.

—Eh bien ?

—Leurs recherches n'étaient point terminées...

La visite des hôtels et l'examen des livres de police exige beaucoup de temps... J'aurai ce soir le complément de leur travail... Ils ont mes instructions.

—A merveille...

Dix minutes s'écoulèrent, au bout desquelles le juge d'instruction et le commissaire franchirent le seuil du cabinet.

La fausse religieuse produisit sur eux son petit effet, comme sur le chef de la sûreté et sur les agents, puis, après l'avoir complimentée au sujet de son grand talent de transformation, M. de Gibray lui dit :

—Nous commencerons par la voiture, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, si vous le voulez bien.

—Cette voiture est ici, dans la cour du Dépôt, fit le chef de la sûreté.

Descendons.

Le coupé appartenant au loueur Binet se trouvait remisé auprès d'un certain nombre des *paniers à salade* qui font chaque jour le service des prisons de Paris.

Tel nous l'avons vu au sortir de la cour de la rue Ernestine, tel il était encore.

On doit se souvenir que les scellés avaient été posés sur les portières.

Ces scellés demeuraient intacts.

M. de Gibray les enleva, après avoir constaté de visu qu'on n'avait touché à rien.

Aimée Joubert ouvrit une portière et jeta un coup d'œil dans l'intérieur.

—Tout est-il dans le même état qu'au moment où on a trouvé le cadavre ? demanda-t-elle.

—Exactement.

—A-t-on cherché sous les coussins ?

—On a cherché partout...

—Malgré cette réponse la policière monta dans la voiture.

Elle passa ses doigts menus entre les plis de la garniture. Elle déplaça les coussins où le sang de l'homme assassiné avait mis sur le drap bleu de larges taches d'un noir rougeâtre.

Ceci fait sans résultat, elle descendit, écarta la bande de drap qui masquait un strapontin, et palpa ce strapontin.

Le paillasson fut ensuite l'objet de son examen. Elle le souleva.

—Eh ! chère madame, fit M. de Gibray, à qui la minutie de ces recherches portait sur les nerfs, nous avons visité tout cela par le menu, et nous n'avons rien trouvé.

—C'est que vous avez mal cherché !!! s'écria Mme Rosier, en se penchant vers le plancher du fiacre.

Ce plancher était fixé sur l'armature de fer de la caisse par plusieurs boulons.

L'un de ces boulons manquait depuis un temps immémorial, laissant à sa place une cavité peu profonde, de la largeur d'une pièce de vingt sous.

Cette cavité renfermait un objet de métal brillant encore, malgré la couche boueuse dont il était recouvert.

Aimée Joubert entreprit de dégager cet objet avec ses ongles.

—Qu'est-ce donc ? lui demandèrent à la fois les trois magistrats.

—Quelque chose que je crois fort intéressant et qui n'en a pas moins échappé à vos investigations... répondit-elle.

Puis, presque aussitôt elle ajouta :

—Je le tiens... regardez, messieurs... Trouvez-vous que ma trouvaille soit de quelque importance ?...

Cette trouvaille consistait en un bouton de manchette, en or, représentant un fer à cheval garni, de six petites turquoises en guise de clous.

Une des turquoises manquait dans son alvéole.

—Très important !!! répondit le juge d'instruction. Je ne m'explique point que ceci ait passé inaperçu... Ce bouton de manchette n'appartenait pas à la victime, mais il pouvait très bien avoir été la propriété de l'assassin...

—C'est possible... c'est même probable... fit Aimée Joubert, les yeux fixés sur le joyau. Ceci n'est pas le moins du monde un objet de pacotille... C'est élégant, original... presque artistique... Cela doit sortir de chez un bon joaillier de Paris.

—Il manque une turquoise, vous l'avez vu ?... répondit M. de Gibray.

—Oui, cette turquoise, détachée de son alvéole, sera tombée sur le pavé, par une des fentes du parquet de la voiture... Peu importe, mais l'indice que je viens de trouver me dérouté complètement, je l'avoue...

—Pourquoi cela ? demanda le juge d'instruction.

—Parce que le bijou que voilà devait être porté par un jeune homme élégant et riche, et que je ne me figurais point ainsi l'assassin... Il faudrait faire photographier ce bouton et envoyer une épreuve à tous les joailliers, mais en leur laissant croire qu'il s'agit simplement d'un vol... Il importe, quant à présent, de faire aussi peu de bruit que possible autour de l'affaire qui nous occupe... Nous trouverons le vendeur, et par lui nous aurons sans doute des renseignements utiles.

—Ce n'est pas douteux...

—Voulez-vous que je me charge de surveiller le tirage et la distribution des épreuves ?

—Nous vous saurons gré de vous en occuper, répondit Paul de Gibray.

Aimée Joubert mit le bouton de manchette dans son porte-monnaie et referma la voiture.

VI

—Maintenant, messieurs, dit la policière, si vous voulez bien, nous irons au Père-Lachaise.

—Partons, répliqua le juge d'instruction. Au moment où nos quatre personnages s'éloignaient de la préfecture, une voiture de grande remise croisa leur fiacre.

Paul de Gibray avait la tête à la portière.

Il aperçut dans cette voiture le comte Yvan et donna l'ordre d'arrêter.

Le jeune Russe, ayant reconnu le magistrat, en avait fait autant.

Les deux hommes mirent pied à terre.

—Venez-vous me voir, monsieur le comte ? demanda M. de Gibray.

—Je venais solliciter de vous une autorisation...

—S'il est en mon pouvoir, de l'accorder, je serai très heureux de vous être agréable... De quoi s'agit-il ?

—De la tombe qui porte le nom de ma famille... Permettez-moi de faire faire à cette tombe les réparations indispensables.

—Nous allons au Père-Lachaise... dit le juge d'instruction. Voulez-vous nous y accompagner ?... Je vous dirai après cette visite s'il m'est possible de vous satisfaire immédiatement, ou si les choses doivent rester en l'état jusqu'à la fin de notre enquête...

—Je vais donc avoir l'honneur de vous suivre...

Le comte remonta dans sa voiture et enjoignit à son cocher d'accompagner le fiacre.

Le temps était sec et beau, la gelée persistait. Les chevaux marchaient bon train.

On arriva rapidement à l'entrée du cimetière, où tout le monde descendit.

—Quelle est cette religieuse ? demanda tout bas Yvan Smoiloff à M. de Gibray qui, à la grande surprise du jeune Russe, répondit :

—C'est Mme Rosier.

Le commissaire aux délégations alla prévenir le conservateur et réclama sa présence, ainsi que celle d'un ouvrier serrurier.

(A suivre.)